



ATTESTATION
Travailleurs détachés

**MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES POUR
L'ACQUISITION, LA MISE EN ŒUVRE ET LA MAINTENANCE
D'UNE SOLUTION DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (SIRH)**

En vertu de la **loi n° 2014-790 du 10 juillet 2014 modifiée par la loi Macron n°2015-990 du 6 août 2015 - articles L1262-2-1 et 1262-4-1 du Code de Travail**, je soussigné, **Entreprise titulaire du marché Nom Prénom du Dirigeant**, m'engage à déclarer tout détachement de salariés et à respecter la réglementation en vigueur.

A ce titre, je m'engage à transmettre au Maître d'Ouvrage :

- Une copie de la Déclaration Préalable de Détachement qui a été adressée à l'Inspection du Travail (document CERFA) ;
- un justificatif d'envoi de la Déclaration Préalable de Détachement à l'Inspection du Travail (récépissé recommandé A.R.) ;
- le nom et les coordonnées du Représentant du ou des salariés détaché(s).

Le Maître d'Ouvrage rappelle que tout détachement de salariés non déclaré sur un chantier exposera l'entreprise à des sanctions et à un arrêt de chantier.

A _____, le

Cachet de la société

Signature du Représentant